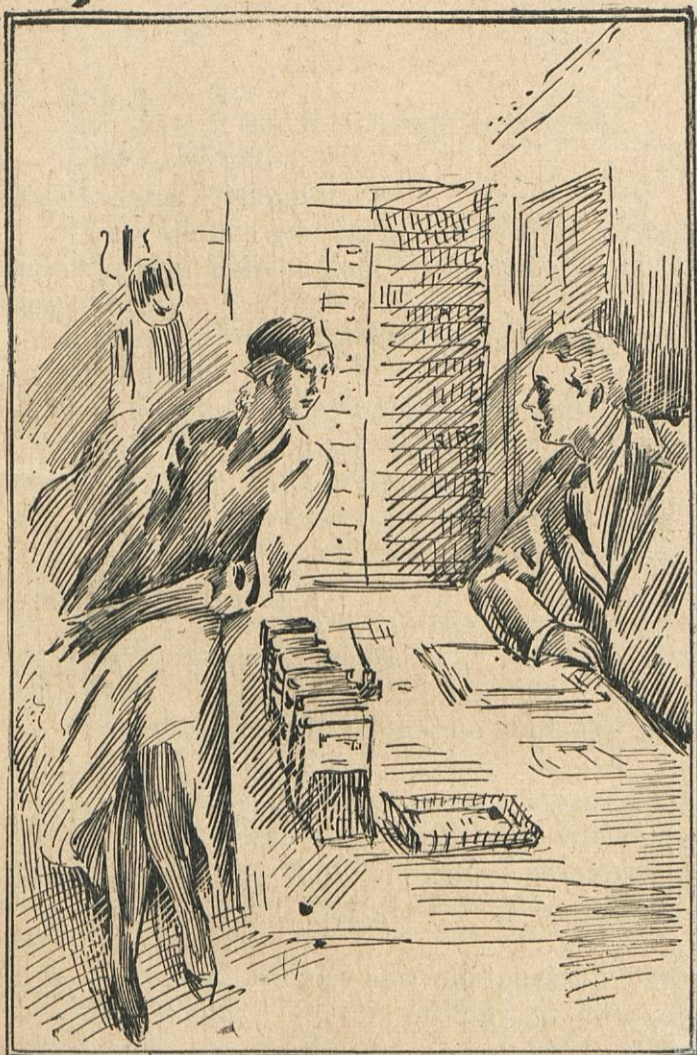


N° 143

Prix : 1 fr. 20

Belgique : 1 fr. 50



*Yvonne le regarda de ses grands yeux bruns pleins
de reconnaissance.*

(P. 4535)

C. I.

LIVRAISON 569

— On a arrêté Dubois, il y a quelques jours, le sais-tu ?

— Oui, je le sais.

— Oui, mais il est de nouveau en liberté.

— Je m'en doutais.

Elle le sentit trembler.

— Et qu'allons-nous faire, maintenant, Yvonne ?

Elle s'arrêta, comme pour se recueillir et le contempla longuement.

— Il nous faut d'abord trouver un abri pour toi, dit-elle spontanément.

— Oui, mais nous n'avons pas d'argent.

— Si fait, j'en ai un peu. Pour quelque temps, cela suffira ; par la suite, nous aviserons.

Et, pour lui rendre courage, elle ajouta :

— J'ai déjà un plan d'action que tu pourras suivre immédiatement, si tu veux.

Il lui serra le bras pour lui manifester la joie qu'il éprouvait à la retrouver ainsi, si prévoyante, si infiniment dévouée.

— Je te remercie, je te remercie pour tout ce que tu as fait pour moi, Yvonne.

— Chut ! dit-elle, il ne faut pas me remercier, c'était si naturel. Il va seulement te falloir retrouver le courage de recommencer une nouvelle vie. J'essaierai de t'y aider. Ah ! tu sais, il est déjà si beau de se retrouver ensemble.

Il la regarda un sourire approbateur aux lèvres.

— Oui, Yvonne, c'est merveilleux, je t'en suis infiniment reconnaissant. Cela est arrivé d'une manière si inattendue. Ce matin, à six heures, j'ai été relâché et je suis venu immédiatement jusqu'ici. Je n'ai pas osé aller chez toi, j'ai passé toute la journée à errer autour de la maison des Schack, dans l'espoir de t'apercevoir.

Elle s'arrêta encore une fois et recommença à l'examiner affectueusement.

— Hugues, pourquoi n'es-tu pas venu chez moi ? interrogea-t-elle. Tu dois être mort de fatigue !

— Oui, confessa-t-il, et affamé aussi.

— Ah ! mon pauvre ami ! Viens, nous allons entrer dans le premier restaurant venu pour que tu prennes quelque chose. De là, je téléphonerai à madame Schack pour lui dire que je rentrerai plus tard à la maison. Au fait, j'y pense, il y a près de la gare un petit hôtel où tu pourras passer la nuit. Qu'en penses-tu ?

— Ce que tu feras sera bien, Yvonne.

Elle héla un fiacre qui passait, et ils se firent conduire à la gare.

.....

Le restaurant dans lequel ils entrèrent, était complètement désert.

Dans la salle à demi-obscur, Yvonne se sentit soudain prise d'une faiblesse. Elle inclina sa tête sur l'épaule de son mari, celui-ci, l'ayant pressé contre soi, sentit un long frisson la parcourir.

Au même instant, le restaurateur pénétra dans le local. Il les salua avec empressement et se tint à leur disposition.

— Pouvons-nous avoir quelque chose à manger ? demanda Melan.

— Oui, certainement, monsieur.

Pendant que le garçon allait chercher la carte, Melan conduisit sa femme à une table qui se trouvait située dans un coin de la salle.

— Demande également une chambre, lui conseilla-t-elle à voix basse.

Le garçon rapporta la carte qu'il déposa sur la table, devant Yvonne, puis il donna davantage de lumière dans la pièce.

Elle prit machinalement le menu, mais le passa aussitôt à Hugues.

— Tout cela m'est bien égal, dit-elle avec un léger sourire. Choisis-toi-même ce qui te plaira.

Il parcourut la carte du regard, mais sans la voir : il n'avait d'yeux que pour Yvonne.

Qu'avait-elle tout à coup ? Pourquoi était-elle devenue pâle comme un linge ?

— Qu'as-tu Yvonne, te sens-tu mal

Elle secoua la tête.

Il appela le garçon qui accourut aussitôt.

— Voulez-vous m'apporter un plat chaud, ce que vous voudrez, cela m'est égal, mais auparavant, montrez-moi une chambre, une petite.

Il se leva, et Yvonne l'accompagna.

Ils suivirent le garçon qui s'était placé devant eux pour les conduire. La première chambre qui leur fut montrée, fut immédiatement acceptée.

— Pour une nuit ? demanda le garçon.

— Je n'en sais rien, peut-être pour deux, répondit Melan. Faites-moi envoyer, je vous prie, une cruche d'eau chaude.

Enfin, il était seul avec Yvonne !

Dès que le domestique eut refermé la porte, ils tombèrent dans les bras d'un de l'autre.

Tant de douleurs passées, tant d'inquiétudes s'évanouissaient soudain pour faire place à une tendresse insouciant, infiniment douce.

Maintenant, tous les soucis passés s'abolissaient !

Au cours du dîner, Yvonne raconta son existence dans la maison de Madame Schack.

— Le travail n'est-il pas trop dur pour toi? demanda Hugues avec crainte.

— Oh! non, pas du tout, je suis même très contente quand il y a beaucoup à faire. Je ne suis pas paresseuse, tu sais.

— Tu vas pourtant quitter cet emploi un de ces jours; il faut que nous puissions vivre ensemble et, d'autre part, je dois travailler.

— Oui, oui, naturellement, mais nous n'allons pas penser à ces choses aujourd'hui. Nous reparlerons de tout cela demain. Demain matin je reviendrai te voir; maintenant, il faut que je retourne à la maison, j'ai déjà oublié de téléphoner.

Elle lui mit, discrètement, son porte-monnaie dans la main.

Une rougeur soudaine passa sur le front de Hugues.

— Ah! c'est une chose extrêmement pénible pour moi, que d'être obligé de te prendre cet argent si durement gagné.

Elle posa ses mains sur les siennes et le regarda en souriant :

— Comment cela pourrait-il être pénible? Entre nous, il ne doit rien y avoir de tel. Il faut que tu sois heureux, puisque je suis heureuse.

Il pensa avec étonnement : « Comme elle a changé à son avantage! Elle est devenue maintenant une toute autre personne!

Il appela le garçon, et lui régla l'addition.

— Maintenant, monte dans ta chambre et couche-toi vite; tu as grand besoin de dormir, dit Yvonne. Je vais envoyer Fuchs, avec la valise, quelques serviettes de toilette et ton costume bleu; j'avais emporté ces choses-là, en prévision de ton retour.

— Tu as été très prévoyante et je t'en remercie, Yvonne.

Il prit la main de la jeune femme, la porta à ses lèvres et la baisa.

— Alors, maintenant, nous allons partir. Naturellement, je t'accompagne jusqu'à la maison, n'est-ce pas ?

Elle opposa quelques objections ; mais il lui dit d'une voix pressante :

— Laisse-moi passer encore une demi-heure avec toi, Yvonne, il est si dur de se séparer !

— Oui, c'est terrible ! dit-elle en détournant son visage.

L'hôtelier s'approcha d'elle et lui tendit son manteau, Hugues le lui prit et aida sa femme à passer les manches. Yvonne se retourna et dit :

— Monsieur, on apportera demain matin une valise à mon mari. Vous aurez bien soin de la faire monter, immédiatement, dans sa chambre, par le garçon.

L'hôtelier promit que tout serait fait comme il était dit.

— Pourquoi donc lui as-tu recommandé cela, Yvonne, questionna-t-il une minute plus tard, il aurait certainement fait son devoir tout aussi bien sans qu'on le lui dise ?

— Je voulais qu'il sut que j'étais ta femme, répartit-elle en souriant.

— Es-tu si fière de cela ?

— Très fière, dit-elle avec orgueil.

Il lui prit le bras.

— Ah ! ma pauvre chérie, dit-il en soupirant, tu n'as guère lieu d'être si fière de moi.

Ils prirent le chemin de la villa des Schack et s'y rendirent à pied.

— Que va dire Mme Schack ? Je crois que le mieux serait de te faire monter avec moi et de te présenter à elle...

— Mieux vaut s'abstenir, Yvonne, je ne suis pas présentable dans ce costume.

Elle le regarda des pieds à la tête.

— Mais si! tu es très bien. Pourtant, tu as raison, il vaut mieux que je la prépare, d'abord, à ta visite

— Cette visite est-elle indispensable, Yvonne?

— Oui, elle l'est.

Elle pensait : « j'espère que Mme Schack le prendra à son service. » Bien entendu, cela était loin d'être certain, après ce qui s'était passé dans la journée. Elle éprouva tout d'un coup beaucoup de peine à se dire qu'il y avait entre elle et madame Schack quelque chose d'ina-
voué. Mon Dieu! il ne fallait à aucun prix qu'elle perdît son emploi et avec lui sa bienfaitrice!

Un terrible sentiment d'inquiétude s'empara d'Yvonne.

Elle s'appuya davantage contre Hugues comme si elle avait dû trouver en lui la force d'espérer.

Ils étaient arrivés devant la maison. Dans l'ombre propice de la nuit, ils s'embrassèrent, puis Yvonne s'arracha brusquement à son mari et se précipita dans la maison.

Dans le couloir, elle rencontra Renard, qui s'avança vers elle :

— Vous voilà enfin! dit-il, je craignais que vous ne reveniez pas du tout.

— Mme Schack a-t-elle remarqué mon absence?

— Elle m'a fait des reproches pour ne pas être allé moi-même à la poste. Elle voulait vous parler et vous a sonné une demi-douzaine de fois. Allez vite tout de suite dans sa chambre!

Le cœur d'Yvonne palpait à se rompre.

— Que va-t-il m'arriver? se dit-elle en tremblant; peut-être va-t-elle me chasser aujourd'hui même et je pourrai aller retrouver Hugues...

Elle trouvait une consolation dans ce malheur éventuel.

CHAPITRE DLII

LA HAUTE COUR

On était arrivé aux premiers jours de novembre.

L'instruction contre les conspirateurs était close.

Le procureur général venait de déposer ses conclusions, rédigées en ces termes :

« Je requiers contre les inculpés : Buffet, Godefroy, de Fréchencourt, Brunet, Dubuc, Bourmont, de Ramel, de Sabran-Pontevrès, Déroulède, Lur-Saluces, Davout, Guérin, Cailly, de Vaux, Ballière, Barillier, Marcel Habert,

« 1. pour complot contre la sûreté de l'Etat, avec préméditation et actes préparatoires ;

« 2. pour attentat, ayant eu lieu le 23 février 1899, le soir des obsèques du regretté président Félix Faure. Les premières poursuites contre Déroulède et Marcel Habert, qui avaient été arrêtés ayant été, à ce moment, en raison de la clémence du président Loubet, abandonnées par le ministère public, qui n'a requis contre les accusés que pour délit de presse ;

« Les poursuites actuelles engloberont donc les deux tentatives de coup d'Etat, étant donné que la conspiration a été ininterrompue du début de l'année 1898 à ce jour. »

La première audience s'ouvrit sous la présidence du président du Sénat, M. Armand Fallières.

On procède à l'appel nominal des sénateurs, membres de la Haute-Cour. Très peu se sont abstenus.

Les personnalités arrivent en grand nombre. L'entrée de François Coppée, en compagnie d'Arthur Meyer fait sensation. La comtesse de Martel, Gyp en littérature, se jette dans les bras de Rochefort qu'elle embrasse.

Une certaine effervescence règne.

De la rue viennent des cris, des hurlements :

On entend :

« Vive le Roi!... Vive le duc d'Orléans!.. »

« Vive Déroulède!... »

Et sur l'air célèbre :

« C'est Gamelle! C'est Gamelle! C'est Gamelle qu'il nous faut! Oh! oh! oh! »

« Gamelle! » c'est le duc d'Orléans, qui a illustré ce surnom lui-même, dans un discours prononcé à Bruxelles, dans lequel, soignant sa popularité, le duc avait parlé d'améliorer « la gamelle » des soldats.

Mais d'autres voix rageuses répliquent :

« Vivé la République »

« Vive l'Empereur! »

« A bas la ligue des Poires!... »

Et des poings se lèvent, des cannes sont brandies.

Manifestants et contre-manifestants se font refouler par les gardes municipaux qui gardent les abords du palais du Luxembourg.

A l'intérieur, jamais les tribunes de la salle des séances du Sénat n'ont été fleuries de tant de charmants

minois ; sous des chapeaux coquets, toutes les dames royalistes sont là pour soutenir leurs champions.

La première séance suffira d'ailleurs à peine à l'interrogatoire d'identité des inculpés, tant les incidents se produisent nombreux.

C'est ainsi que Déroulède, interrogé sur sa profession, répond :

— Défenseur des droits du peuple !

Et comme un murmure s'élève parmi les sénateurs, il s'écrie :

— C'est, messieurs les sénateurs, une profession peu lucrative, mais certainement beaucoup plus honorable que la vôtre.

Cette fois, on hausse les épaules.

Puis la défense et la partie civile donnent lecture de la liste des témoins qu'elles ont respectivement cités.

La liste de la défense comprend plus de mille noms.

Le président proteste énergiquement.

— Vous nous permettez, messieurs les défenseurs, de réfuter un certain nombre des témoins que vous citez. Vous voudrez bien réduire vos listes au strict minimum.

La défense prend acte, sans rien promettre.

La partie civile a cité soixante-dix-sept personnes pour faire la preuve du complot.

Enfin, le Sénat délibère et vote la compétence.

On est au 9 novembre. Les débats de la Haute-Cour vont durer pendant quarante-sept audiences et l'arrêt ne sera rendu que le 4 janvier 1900. Pendant ces huit semaines, des troubles nombreux agitent Paris. Au Quartier-Latin, alors que M. Loubet est reçu à l'Association des Etudiants, par une jeunesse enthousiaste qui l'acclame en même temps que Zola et Picquart, une horde de royalistes envahit les terrasses des cafés du boulevard

Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain en hurlant des cris séditieux et en réclamant Déroulède...

Manifestations, contre-manifestations, à tout propos et hors de tout propos... Partout où la jeunesse de droite et de gauche peut échanger des coups, elle le fait, tandis que la Haute-Cour entend plus de mille dépositions sans intérêt et qu'elle dépose conclusion sur conclusions.

Marcel Habert et Lur-Saluces, tous deux en fuite et réfugiés à Bruxelles envoient des manifestes incendiaires aux troupes royalistes ; mais ils restent prudemment à l'étranger, tandis que ces troupes se battent sans autre résultat que les quelques jours de prison que leur allouent des juges bénévoles qui ne veulent pas leur donner l'auréole du martyr.

Cette agitation a d'ailleurs une répercussion dangereuse à l'extrême-gauche ; profitant de la confusion, les anarchistes bougent... eux aussi.

Le jour de l'inauguration du monument de Dalou « Le triomphe de la République », place de la Nation, une manifestation socialiste prend des proportions formidables, au point de susciter à la Chambre des répercussions graves.

Le chant de l'Internationale a résonné tout près du landau présidentiel et M. Loubet, impuissant, s'est couvert ; près de lui, encore, un drapeau rouge, un drapeau noir, emblèmes de la révolution, ont encadré le tricolore ; mille cris séditieux ont éclaté...

C'est le triomphe de la République ; mais ne sera-ce pas son apogée ? se demandent les députés républicains, si elle se laisse déborder par l'extrême gauche...

Mais surtout, pour la grande majorité de la foule, c'est l'occasion de manifester son hostilité aux royalistes ; les cris qui dominent cette journée sont tous pour flétrir Déroulède, Rochefort et leurs amis...

« Ah ! ça ira, ça ira, ça ira...

« Le vieux marquis à la lanterne !

« Ah ! ça ira, ça ira ! ça ira !

« M. Rochefort, on le pendra ! on le pendra !

Ce « ça ira » d'actualité, alterne avec la vieille scie des étudiants :

« Déroulède à Charenton ! ton taine !

« Déroulède à Charenton, ton ton ! »

Mais le lendemain à la Chambre, personne ne chante.

La droite interpelle, et le centre....

M. de Mun va compromettre irrémédiablement le ministère, lorsqu'un député du centre-gauche sauve la situation :

— Il est inutile, s'exclame M. Alicot, de créer de nouveaux incidents. Nous voulons seulement demander au Gouvernement si les incidents d'hier sont un accident, une surprise, ou un précédent qui doit devenir une règle ! On a vu paraître, près du président de la République, un drapeau rouge et des gens hurlant l'Internationale... On a vu le drapeau tricolore, encadré d'un drapeau noir et d'un drapeau rouge... Quelle explication le gouvernement peut-il nous donner de ce fait ?

Waldeck-Rousseau se lève à son banc, il est pâle et grave :

— Je m'étonne que l'on puisse penser, même un instant, répond-il, que le Gouvernement de la République puisse permettre le désordre, d'où qu'il vienne...

« Lorsque l'Internationale a retenti près du président de la République, celui-ci s'est couvert et a donné l'ordre au cocher de son landau de partir ; lorsque le tricolore s'est présenté à sa vue, encadré d'un drapeau rouge et d'un drapeau noir, il a fait de même, tandis que les agents de l'escorte présidentielle, enlevaient ces drapeaux à peine déployés... En agissant ainsi, M. le Président de la République vous a donné la seule réponse qu'il

pouvait vous faire... Jamais, Messieurs, je le répète, le gouvernement de la République ne permettra le désordre d'où qu'il vienne!...

Novembre s'achève sur une accalmie relative ; décembre commence sous les auspices du congrès socialiste qui enregistre plusieurs victoires dans le champ syndical.

Devant la neuvième Chambre, comparaissent les détracteurs et les calomniateurs de M^e Labori. Ces gens qui ont nié la véracité de l'attentat de Rennes sont condamnés.

Enfin, le 20 août, au lendemain d'une audience orageuse où avait été évoquée l'origine plus ou moins trouble des fonds des orléanistes et au cours de laquelle la preuve avait été faite que les trois cent mille francs dont disposait Buffet pour la propagande, étaient dus à deux dames Mmes de Waru et Porgès, Marcel Habert, las de rester à Bruxelles, certain d'être encore couvert par l'immunité parlementaire, se fit conduire à la Haute Cour où il fut arrêté immédiatement.

Les débats, à ce moment, entrent dans leur phase la plus aigüe.

Le lendemain, Déroulède qui, à plusieurs reprises, a fait explosion, a une véritable crise, à la nouvelle de l'arrestation définitive de son ami Marcel Habert.

Blême, les poings tendus vers les sénateurs, il s'écrie :

— Vous êtes une Haute-Cour d'injustice et d'infamie... Je vous crache au visage...

Et comme le procureur général, après l'avoir en vain rappelé au calme, déclare :

— Je me vois obligé de demander l'application de l'article 222 du Code Pénal pour outrage à la magistrature...

Il réplique :

— Plus je serai frappé par vous et plus je serai honoré par la France ! Vous n'êtes qu'un ramassis de bandits et de misérables !!! Votre Gouvernement, c'est la Commune devenue légale... C'est l'anarchie... C'est la honte et le procureur général est votre drapeau rouge... Et tout ce que je dis s'adresse aussi au président de votre République, il est indigne de la France et, lui comme vous, vous déshonorez le pays...

Les sénateurs sont tous debout, faisant front à l'insulte.

Les juges délibèrent un instant, puis le président annonce d'une voix morne :

— La Haute-Cour a statué d'appliquer à M. Paul Déroulède la peine suivante : deux ans de prison et l'exclusion des débats jusqu'au réquisitoire...

La séance est levée...



CHAPITRE DLIII

LE REQUISITOIRE

Enfin, on arrive à la fin des débats.

Le Procureur général, M. Octave Bernard, se lève au milieu du silence général :

« Messieurs, commence-t-il d'une voix grave, Messieurs :

Après deux mois de débats écrasants, pendant lesquels nous avons recherché la vérité, je viens très loyalement apporter à cette tribune le résultat de mon travail et de mes réflexions.

La Cour poursuit les inculpés qui sont sur ces bancs, pour avoir conspiré pour renverser la République ou, en tout cas, changer le Gouvernement républicain.

Ce que nous poursuivons ici, ce ne sont pas des doctrines, ce ne sont pas des discours, ce ne sont pas seulement des manifestations. Nous vivons à une époque où notre République a accordé à ses ennemis une totale liberté et ceux-ci ont fait de cette liberté un usage que tous les honnêtes gens ont jugé.



Une voiture était arrêtée devant la maison; Renard y déposa
les bagages. (p. 4542)

C. I.

LIVRAISON 571



Nous les voyons, Messieurs, mettre une sorte d'acharnement à offenser, à outrager tout ce qui est respectable : le premier magistrat de la République, cet homme de bien et l'élu de vos suffrages ; lui qui, pendant des années, a présidé votre assemblée, lui-même s'est vu attaqué, couvert de boue, d'injures et d'infamie...

Tout ce qui touche à quelque chose de sacré est l'objet de leurs invectives et ce sont ces prétendus conservateurs, ce sont ces plébiscitaires qui donnent au monde de pareils exemples.

Quand M. le Préfet de Police, faisant un retour sur le passé, vous disait que ce qui se produisait aujourd'hui n'était qu'une résurrection du boulangisme de 1889, je suis sûr que vous avez été frappé de cette vérité, à savoir que la campagne que nous venons de traverser, ressemblait par ses alliances, par ses promoteurs, par ses chefs, par son programme, par les moyens employés, à celle du boulangisme de 1889. Elle en différait cependant en ce sens qu'aujourd'hui, les bandes composées des ennemis de la République sont devenues infiniment plus redoutables que ne l'étaient en 1889 les bandes boulangistes. Ces bandes, ces agitateurs sont dirigés, en réalité par les mêmes hommes, et quand je parle des hommes, vous devinez bien que je veux parler des mêmes hommes en raison de leur doctrine. A la tête du boulangisme, en 1889, nous ne voyons pas encore le duc d'Orléans, mais le comte de Paris qui, oubliant ses origines, oubliant le testament de son père, oubliant les traditions libérales de cette monarchie, mettait la main dans la main de MM. Déroulède, Thiébaud, et de tous les boulangistes qui, autrefois, ne craignaient pas de s'allier avec les pires révolutionnaires. Ils s'unissaient aussi avec un prince qui n'est plus... Et vous vous souvenez, Messieurs, de ce qui advint lors de l'entrevue de Prangins. A cette époque, comme dans la période que nous venons de vivre, ces

hommes avaient voulu trouver un prétexte à leur agitation, à ce mouvement révolutionnaire. Le prétexte de 1889 leur fut fourni par les tristes événements dont nous avons conservé le souvenir. En 1898 et en 1899, le prétexte a été l'affaire désolante qui a créé dans le pays ces divisions que nous déplorons tous, ces divisions qui ont déchiré les familles et brouillé les meilleurs amis. On a exploité tout cela.

Dès le début, on a senti le parti qu'on en pouvait tirer et alors, sous ce prétexte, en cette année 1898, comme en 1889, ce sont les mêmes hommes, les représentants des mêmes doctrines, dépendant des mêmes programmes, faisant appel aux mêmes éléments de tumulte, de désordre, de révolution, qui se sont associés, mais comme je vous le disais, ils sont plus dangereux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient alors...

Vous vous rappelez, messieurs, cette journée néfaste du 20 août au cours de laquelle des excès ont été commis par des gens que je ne saurais trop flétrir. Le soir de ce jour, les nationalistes et les antisémites au nombre de cinq ou six mille, luttèrent contre la police de telle façon que jamais l'ordre public n'avait paru aussi menacé !...

Une défaillance des agents et l'on ne sait ce qui serait advenu. Cent trente-sept sergents de ville restèrent sur le pavé.

Avant d'aborder l'examen des faits du procès, je veux, messieurs, abandonner l'accusation contre certains inculpés.

Le premier est M. de Chevilly, qui a été assez cruellement frappé par le destin, puisque ses deux filles ont trouvé une mort tragique dans l'incendie terrible du Bazar de la Charité ;

Le second est M. de Frehencourt, le troisième, M. de Bourmont, puis MM. Ballière, Brunet et Cailly.

Maintenant, j'aborde l'examen de l'affaire.

Je suis obligé de vous rappeler quels sont les ennemis — le mot n'est pas exagéré — devant lesquels la République constitutionnelle se trouve en présence.

Elle a devant elle la Ligue des Patriotes dont vous conaissez le chef. Vous avez présent à l'esprit le souvenir qu'elle a laissé relativement au boulangisme. Cette Ligue a une puissance que l'on ne saurait se dissimuler. M. Marcel Habert, qui la connaît bien, qui est un de ses chefs, disait que, sur un signe de lui, sur une convocation de la Ligue des patriotes, il pouvait jeter trente-cinq mille hommes au moins dans les rues de Paris.

Cette Ligue des patriotes a pour organe un journal « Le Drapeau ». Rien n'égale la violence de ses appels à l'insurrection, à la révolte, au coup d'Etat... A côté de la Ligue des Patriotes se trouve la Ligue antisémite et celle de la Jeunesse royaliste. Toutes deux ont à leur tête des hommes énergiques tels que Guérin.

J'ai déjà dit qu'ils avaient trouvé un élan, un tremplin dans l'affaire Dreyfus. Ce fut pour eux un excellent terrain à exploiter que les divisions que cette affaire a fait naître.

Ces messieurs de la Ligue de la Jeunesse royaliste, « la Ligue de l'Éillet blanc » ont dit, au lendemain de l'attentat d'Auteuil, qu'ils regrettaient que le baron Christiani, qui avait assailli le président Loubet, ne fit pas partie de leur ligue, et qu'il était digne d'en être...

Pour qu'il y ait complot, Messieurs, il faut qu'il y ait entente ; il faut, évidemment qu'on se mette d'accord sur les moyens à employer en vue d'atteindre le but... Or, je prétends qu'il y a eu complot.

En décembre 1896, paraissait le premier numéro du « Réveil Français ». Ce journal prenait comme devise une parole du duc d'Orléans :

« Pour sauver la France, on rentre comme on peut. »

Cette devise est tout un programme et M. Godefroy la développa dans un discours ultérieur.

Jusqu'en janvier 1898, sauf pour la célébration de l'anniversaire de Morès, tout a été calme ; mais en janvier 1898, M. Buffet remplace M. Dufeuille ; l'allure relativement pacifique de la ligue royaliste va changer. En février 1898, pendant le procès Zola, devant la Cour d'assises, nous voyons des scènes de désordre se produire, sur le seuil du Palais de Justice ; nous voyons, pour la première fois, à la suite de manifestations qui sont dans toutes les mémoires, ceux qui avaient le courage de crier « Vive la République » être l'objet de toutes les violences...

Ainsi, dès février 1898, MM. Godefroy, Guérin et Buffet font de l'agitation. En juillet, le duc d'Orléans est à Marienbad, mais avant de partir il fait écrire à André Buffet la lettre suivante :

« Mon cher André,

« Je crois que vous pouvez marcher ; le plus tôt sera le mieux. Ce que vous ferez sera bien fait. Donc, commencez l'organisation et l'action proposées et tenez-moi au courant de ce qui sera fait. »

Puis il y eut les instructions secrètes qui ont été lues ici.

Il y est question de syndicats et de mensualités à leur faire verser. Ces mensualités oscillent entre quinze et vingt-cinq mille francs.

Puis c'est la fusion des antisémites et des royalistes. Guérin préside les réunions. L'union se cimente de plus en plus. Le 27 juillet des troubles sérieux éclatent... Il y a alors l'affaire de la « Libre Parole ».

Le procureur général s'interrompt, pour donner lecture des pièces du procès, puis il reprend :

« La preuve est faite ! Passons maintenant à l'agitation des rues.

Cette période a été malheureusement trop longue.

Les faits que j'examine ont commencé le 25 septembre 1898 ; ils se sont prolongés jusqu'au milieu d'août 1899. C'est une longue étape...

Le dimanche 25 septembre 1898, « les gars de la Villette », conduits par MM. Jaeger et Rougnon, descendent aux Champs-Élysées, qu'ils arpentent aux cris de « Vive le duc d'Orléans ! » et de « C'est Gamelle, c'est Gamelle, c'est Gamelle qu'il nous faut ! »

Vous vous souvenez, Messieurs, que ce cri est né sous le boulangisme, le nom seul changeait, on criait alors : « C'est Boulanger qu'il nous faut ! » Les masses ne se renouvellent pas... C'est l'éternel recommencement... C'est la répétition de l'action boulangiste, mais avec des forces infiniment plus importantes et mieux organisées.

A partir de cette manifestation du 25 septembre, l'heure est grave ; elle peut devenir solennelle, dangereuse... »

Nous ne pouvons reproduire en entier dans ces pages tout le réquisitoire qui prit près de deux séances de la Haute-Cour. Après cet examen des faits, qu'il nous suffise d'ajouter la péroraison :

« Le complot n'est pas douteux. La veille même de l'attentat d'Auteuil, avait eu lieu un bal, le bal de l'« Œillet Blanc » et une réunion à Charenton.

D'ailleurs, les conspirateurs ont avoué... Déroulède a écrit une lettre dans laquelle il déclarait avoir tenté un coup d'état parce que le peuple le voulait... Dans une autre lettre il disait que le seul moyen de reviser la constitution était d'avoir recours à la force et, devant la Cour d'assises, il a affirmé sa volonté de recommencer... »

Le procureur lit ensuite une notice individuelle sur chacun des inculpés. Puis il termine enfin :

« Il vous reste, Messieurs, à délibérer en votre âme

et conscience. Le cas de M. Déroulède est connu ; quant à M. Buffet, il a fait les aveux les plus clairs. De même pour MM. Godefroy, Sabran-Pontevrès, de Ramel, de Vaux, qui ont toujours participé à l'action. M. Barillies était le bras droit de Déroulède, il l'accompagnait partout. M. Dubuc était un fervent de la matraque et plusieurs lettres prouvent sa culpabilité. »

Pour tous les accusés, le procureur reconnaît sans peine leur honorabilité ; il n'y a que pour M. Guérin qu'il refuse de se prononcer.

« Cet inculpé, dit-il, dont les ressources sont mystérieuses, a joué un rôle important dans le complot. »

Il refait ensuite l'historique du fort Chabrol et conclut que Guérin est coupable du crime de rébellion et de tentative d'assassinat avec préméditation.

Les débats se terminent par l'audition des avocats de la défense et le 4 janvier 1900, la Haute-Cour condamne Jules Guérin à dix ans de détention, tandis qu'André Buffet, de Lur-Saluces et Paul Déroulède, sont frappés de dix ans de bannissement.



CHAPITRE DLIV

EN LIBERTÉ !

Yvonne, en proie aux pires inquiétudes en entrant dans la chambre de Mme Schack, éprouva une immense sensation de soulagement en constatant que ces craintes étaient vaines.

— Eh bien ! ma petite, où étiez-vous passée ? demanda Mme Schack, en lui tendant amicalement la main.

— Excusez-moi si j'arrive si tard ; je voulais vous téléphoner pour vous donner la raison de mon absence, mais j'ai totalement oublié de le faire du fait d'une grande, d'une immense joie inattendue, que je viens d'éprouver.

— Ah, mon Dieu ! tant mieux ! enfin, une joie ! venez près de moi et racontez-moi vite ce qui vous arrive de si heureux.

— Mon mari est libre ! madame Schack.

— Est-ce M^e Augat qui vient de vous l'annoncer tout à l'heure.

— Non, j'ai rencontré mon mari en allant au bureau de poste.

— Il voulait venir chez moi.

— Oui, mais il n'avait pas osé se présenter ici, il était resté du matin jusqu'au soir dans notre rue, dans l'espoir de m'apercevoir.

— Où est-il maintenant ?

— Dans un hôtel, près de la gare.

— Mais pourquoi donc ne l'avez-vous pas amené jusqu'ici ? demanda Mme Schack d'un ton de doux reproche.

— Je n'ai pas osé, madame Schack, j'ai eu peur qu'il ne vous dérangeât.

— Demain vous me l'amènerez, Yvonne, je tiens absolument à faire sa connaissance. Puisqu'on l'a mis en liberté, c'est donc qu'il est vraiment innocent.

Yvonne sentit tout son sang affluer à ses joues, elle se demanda avec embarras ce qu'elle devait répondre ; mais Mme Schack, n'attendant aucune réponse, poursuivit :

— Je me réjouis du fond du cœur, Yvonne, de savoir que vous êtes maintenant délivrée de tous vos soucis et cela d'une manière aussi inattendue. J'ai cependant beaucoup de peine à me dire que nous allons nous séparer pour toujours, sans doute.

— Je resterai très volontiers, près de vous, si vous voulez bien me garder, madame. Combien de temps ? je ne peux naturellement pas le dire exactement, cela dépendra de la possibilité pour mon mari de trouver une situation à Paris. Si nous ne trouvons pas la possibilité le travailler ici, nous irons à l'étranger ; nous l'avons décidé aujourd'hui.

— Ah ! ne me laissez pas seule, Yvonne. Je veux faire tout ce que je pourrai, afin de vous rendre service, à vous et à votre mari, mais ne vous en allez pas.

— Cela ne dépend pas de moi, madame Schack ; je resterai avec plaisir à votre service.

— Voilà qui est bien, et maintenant je crois qu'il est l'heure de me reposer.

Yvonne prépara la chambre pour la nuit et porta Mme Schack dans son lit.

Celle-ci posa doucement sa tête sur l'oreiller et la regarda en souriant. Les yeux grands ouverts, un peu fiévreux, elle lui dit :

— Je crains que le sommeil ne vienne pas facilement ce soir, restez encore un petit moment ici, Yvonne, tenez-moi compagnie. Ah ! comme il est triste d'être malade comme je le suis, dit-elle à voix basse.

Prise d'une immense pitié, Yvonne la contempla affectueusement. Elle caressa les pâles mains posées sur les couvertures de soie bleue et elle éprouva alors un sentiment de délicate affection pour cette femme riche dont la vie était si dénuée de joie.

Assise près du lit, elle passa en revue tous les souvenirs qu'elle gardait d'elle et se rappela soudain lui avoir entendu dire qu'elle aimait beaucoup la musique, qu'elle procurait à ses nerfs une sensation d'apaisement. Dans le salon contigu à la chambre de Mme Schack, se trouvait un très beau piano à queue. Jusqu'à présent, Yvonne n'y avait jamais joué ; dans son déplorable état d'âme, elle ne s'y était jamais résolue et d'autre part, elle n'en avait guère le temps ; mais, aujourd'hui, pourquoi n'essaierait-elle pas ?

Elle demanda :

— Madame Schack, aimeriez-vous que je vous joue quelque chose ?

— Vous jouez donc du piano ? s'exclama-t-elle. Bien ? J'aime infiniment la musique. Autrefois, je jouais très fréquemment, mais il y a longtemps de cela. Maintenant je ne peux plus.

Yvonne passa dans le salon, ouvrit le piano, alluma les bougies, puis elle frappa quelques accords.

— Que dois-je vous jouer ?

— Ce que vous voudrez, Yvonne ; mais, auparavant, veuillez éteindre la lumière dans cette chambre. C'est si beau d'être couchée dans les ténèbres et de se laisser baigner par la musique. C'est une jouissance incomparable. Ainsi, je vous entendrai beaucoup mieux.

Yvonne obéit ; elle se rendit dans la chambre, éteignit la lampe et rentra dans le salon. Elle s'assit et exécuta brillamment « l'Appassionata », puis, pour se reposer de la géniale et longue sonate, elle joua, en effleurant l'ivoire du clavier, quelques subtils lieds de Schumann.

Les divines harmonies se répandaient, fécondes, en rêveries, en passions, en nobles sentiments.

Mme Schack, étendue sur sa couche, les yeux clos, écoutait pieusement l'envolée des sons qui apportaient à ses nerfs malades une paix miraculeuse. Ainsi elle s'endormit d'un sommeil extatique.

Yvonne ferma doucement le piano et quitta le salon à pas feutrés.

Il était maintenant très tard, mais elle ne pouvait pas se résoudre à se mettre au lit. Elle fouilla ses placards pour retrouver le linge de son mari et le plaça dans une valise. Le costume bleu, fraîchement repassé, le linge blanc, le rasoir mécanique et ses accessoires, rien ne devait manquer à son mari. Après avoir refermé la valise, elle eut soin de déposer dessus, prêt à être emporté, le pardessus de son mari.

Quelle chance que d'avoir toujours gardé toutes ces choses en bon état, pensa-t-elle ; il sera heureux de tout retrouver en ordre.

Minuit avait sonné depuis longtemps, lorsqu'elle se mit au lit. Son cœœur débordait de reconnaissance : elle se sentait tout heureuse.

— Dieu nous a aidés et nous aidera encore, se dit-elle avec foi.

Et pleine de tant d'espairs, elle s'endormit.

Le lendemain matin, de très bonne heure, elle se réveilla, l'esprit joyeux. Ayant fait rapidement sa toilette, elle quitta sa chambre sur le coup de sept heures. Nina dormait encore, mais Renard était déjà debout. Elle le rencontra dans la cuisine, occupé à allumer le feu.

— Comment se fait-il que vous soyez levée si tôt, mademoiselle Melan? dit-il étonné.

— C'est que j'ai beaucoup à faire aujourd'hui, Renard. J'ai un service à vous demander: voudriez-vous avoir l'obligeance de porter ma valise dans un hôtel près de la gare?

— Oui, certainement. A quel moment dois-je faire cette commission?

— Si possible tout de suite, Renard, si cela se peut, avant huit heures.

— Est-ce que vous partez? questionna-t-il de plus en plus intrigué.

— Non, la valise est pour mon mari, qui est depuis hier à cet hôtel.

— Votre mari? s'exclama-t-il, tombant de surprise en surprise.

Il la regarda avec curiosité et ajouta :

— Je ne savais pas que vous étiez mariée, nous vous appelons toujours mademoiselle!

— Cette demoiselle a un mari, Renard, dit-elle en riant.

— Ah! alors, je ne dirai plus mademoiselle.

— Mme Schack l'a recommandé d'une manière absolue.

— Sottise! Madame, c'est madame! A partir d'aujourd'hui je vous appellerai toujours madame Melan, c'est convenu comme cela, n'est-ce pas?

Elle passa le café dans le filtre, pendant que Renard se lavait les mains.

— Et maintenant, madame Melan, voulez-vous que je porte votre valise?

— Oui, Renard, elle se trouve dans ma chambre. Vous prendrez également le pardessus qui se trouve dessus ainsi que la lettre qui est sur le bureau. Trouverez-vous tout seul, ou faut-il que je monte avec vous?

— Non, ce n'est pas utile, je trouverai bien.

Dix minutes plus tard, il rentrait dans la cuisine avec la valise sur l'épaule.

— Je m'en vais, maintenant, madame Melan. Puis-je présenter mes salutations à votre mari?

— Oui, je vous en prie, répondit-elle en souriant.

Dans le courant de la matinée, pendant qu'elle rédigeait le courrier avec Mme Schack, celle-ci lui dit :

— Alors, Yvonne, vous allez, maintenant, aller rejoindre votre mari, vous le saluerez de ma part et lui direz que je me permets de l'inviter à déjeuner, à midi.

Yvonne se sentit toute troublée par cette amabilité. Elle remercia Mme Schack en termes émus.

Ce fut presque en courant qu'elle fit le chemin de l'hôtel. Elle avait l'impression de se lancer dans une nouvelle existence. Les prévenances de Mme Schack lui promettaient qu'elle serait heureuse désormais.

.....

Hugues Melan, pendant le temps où il avait été séparé de sa femme, avait souvent eu le sentiment que la vie de celle-ci était irrémédiablement brisée et qu'elle ne pourrait jamais plus être heureuse.

Maintenant, il jouissait de cette double félicité de se

sentir rendu à la vie et à la liberté. Avoir retrouvé Yvonne lui rendait le courage de vivre, il se sentait débordant d'énergie. Il rêvait de se faire une situation brillante pour lui procurer beaucoup de bonheur.

— Oui, mais quoi faire ? se demanda-t-il tout à coup, arraché soudain à ses rêveries. Il avait perdu toute situation stable, il n'avait plus d'emploi assuré, comment ferait-il pour en retrouver rapidement un autre.

Alors, le doute se glissa sournoisement dans son esprit. Il se représenta avec peine que ce qu'il laissait derrière lui le suivrait partout. Il en serait l'esclave et cela compliquerait son existence. Enfin, il avait, par son acte, porté atteinte à sa réputation et à son nom. Personne n'aurait plus jamais confiance en lui. On l'avait, il est vrai, relâché pour des raisons inexplicables ; on avait abandonné les poursuites ; il n'en restait pas moins coupable devant sa conscience et devant Yvonne, laquelle en souffrait aussi sans aucun doute, bien qu'elle n'en laissât rien paraître. Lui, connaissant son indignité, il se tourmentait indiciblement. Les bienfaits et l'amour d'Yvonne lui faisaient tout à coup l'effet d'une aumône gigantesque et humiliante. Il ne s'en sentait pas digne.

— L'entraînerai-je dans la misère d'un avenir incertain ; accepterai-je de vivre à ses dépens ? se demandait-il. Non, je n'en ai pas le droit ! Il faut que je fasse quelque chose pour mériter son amour. Quelque chose, mai quoi ? quoi ?...

Désespéré, il arpentait sa chambre de long en large. A un moment donné ses regards tombèrent sur le sac de voyage qu'Yvonne lui avait envoyé. Il l'avait à demi vidé, le linge était répandu sur les chaises et le pardessus suspendu à un clou, dans l'armoire.

Tout en contemplant ces choses, les pensées continuaient d'assaillir son pauvre cerveau : je devrais refaire tous ces colis et me sauver d'ici. A l'étranger, je réus-

rais sûrement à me procurer du travail. Et, dès que je me serais fait une situation, j'écrirais à Yvonne de venir me retrouver.

Il était encore plongé dans ces réflexions quand on frappa à la porte de sa chambre.

Le visage rayonnant, Yvonne apparut.

— Bonjour, Hugues !

Elle l'embrassa, puis le regarda attentivement.

— Tu n'as pas l'air de te trouver bien.

Délicatement, elle glissa ses doigts sur la ride verticale qui se dressait entre les sourcils de son mari.

— Voilà une chose que je ne veux plus voir, dit-elle, tu dois reprendre confiance et regarder l'avenir avec espoir.

Il poussa un long soupir.

— Ah ! Yvonne, je le voudrais bien, mais ce n'est pas si facile que cela.

— Tu n'as qu'à le vouloir, dit-elle d'un ton persuasif.

Ils s'assirent sur deux chaises placées l'une à côté de l'autre et Hugues commença, d'une voix sourde, à raconter ce qui lui oppressait le cœur.

Yvonne en fut bouleversée.

Sur la table, Hugues avait posé mollement ses mains à demi-fermées. Avec une tendresse, pleine de ménagements, elle avança les doigts et caressa ces mains...

— Du courage, Hugues, du courage, voilà tout ce dont nous avons besoin, ainsi que de ferme volonté de bien faire.

— Il la regarda avec une attention sérieuse.

— Tu n'as pourtant aucune responsabilité...

— Ah ! mais si, il y en a tant ! Je suis responsable de ce malheur.

Il secoua la tête.